

LICENCES 2023/2024 – RENOUELEMENT ET NOUVELLES DEMANDES

DEMATERIALISATION OBLIGATOIRE POUR LES JOUEURS ET DIRIGEANTS

Toutes et tous les licencié(e)s Joueurs, dirigeant(e)s et arbitres, qui avaient une licence 2022-2023 vont recevoir un mail de la FFF au mois de Juin 2023 les invitant à compléter et signer leur demande de licence 2023-2024 .

Bien vérifier dans vos spams ou indésirables, et si vous n'avez pas reçu le mail de la FFF le signaler par mail (pas par téléphone ni par sms) à stmedardfootball44680@gmail.com

Nous vous informons que la dématérialisation est **OBLIGATOIRE** pour les demandes suivantes :

Joueurs Dirigeants /Volontaires : Renouveau Nouveau

Arbitre : Renouveau Nouveau

Animateur/Educateur/Technique : Renouveau Nouveau

Certificat Médical :

Les certificats médicaux des joueurs/ Dirigeants/ éducateurs **Majeurs** sont valables, sous conditions, pendant 3 saisons.

Le joueur **Mineur** n'est pas soumis à l'obligation de fournir un certificat médical et ce n'est donc que dans l'hypothèse où il répond oui à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé qu'il devient soumis à l'obligation de fournir un certificat médical, qui vaut alors, pour une seule saison.

1. Nouveauté le règlement sera à signer électroniquement

2. vous rendre à l'une des permanences pour régler votre cotisation.

Cette année nouveauté sur l'inscription des licences , les pièces d'identités sont à transmettre directement sur le site je ne prend que le règlement chèques ou espèces à déposer soit sur les heures des permanences soit au 36 la Baffrie 44680 St Mars de Coutais

DEMANDE DE LICENCE PAPIER

- Les Éducateurs doivent rajouter leur parcours pour la demande de licences donc merci de mettre à jour vos parcours pour que la licence soit validée sinon ça sera refusé
- Les Animateurs, les Éducateurs et tous les Dirigeants formés et attestés d'un module technique, doivent déposer **une demande de licence papier tamponnée et signée par leur médecin.**
- Les joueuses et joueurs « MUTÉ » doivent remplir eux aussi une demande de licence papier

PASS-SPORT : Nous attendons plus d'informations sur cela

Permanences licences 2022-2023

Les samedis 10 , 17, 24 Juin de 9H30 12H

Tous les Samedis de septembre et octobre de 9H30 12H au stade de la bergerie 44680 St Mars de Coutais

Documents disponibles sur le site : smdcoutais.sportsregions.fr
Renseignements complémentaires : stmedardfootball44680@gmail.com